

L'Association Haies Ariégeoises propose également  
**plusieurs animations, pour les scolaires, le grand public, les élu.e.s et les professionnel.le.s :**

- Balade champêtre pour faire découvrir les essences locales composant les haies, au grand public et/ou au public scolaire ;
- Intervention et sortie scolaire sur la thématique de la haie champêtre ;
- Animation et encadrement de chantiers de plantation scolaires et/ou participatifs ;
- Réalisation de réunion publique afin de présenter les rôles et fonctions de la haie aux élu.e.s ou au grand-public ;
- Atelier technique pour les agents des services espaces verts, pour la reconnaissance des essences locales et la taille des jeunes plantations.



Camérisier à balais



Possibilité de devenir bénévole de l'association et de participer à nos différentes actions : chantiers de plantation, animations etc. »

**N'hésitez pas à contacter l'association pour toute demande spécifique.**



32 Avenue du Général de Gaulle,  
 09000 FOIX  
 haies.ariégeoises@gmail.com  
 06.10.07.79.55



Création & Impression : NOVA - ST PAUL DE JARRAT - 05 01 05 14 64 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



# HAIES ARIEGEOISES

ASSOCIATION

**Association départementale d'accompagnement à la plantation champêtre en Ariège**



## Pourquoi planter des arbres locaux : haies, bosquets, alignements ?



- Rustiques, naturellement adaptés à notre territoire et à son climat ;
- Véritables alliés de la biodiversité locale ;
- Diminution de l'érosion du sol et préservation de la ressource en eau ;
- Atténuation des effets du changement climatique ;
- Supports d'usages traditionnels : médicaments, lessives, fruits etc.
- Economiques, besoin de peu d'arrosage, pas d'apport d'engrais, ni de traitement ;
- Eléments symboliques et patrimoniaux du paysage.



Erable champêtre



**L'Association Haies Ariégeoises accompagne la plantation d'arbres champêtres sur l'ensemble du département de l'Ariège, pour tous les publics : collectivités, entreprises, particuliers, associations, et/ou agriculteur.trice.s.**



## TRAVAILLER AVEC NOUS C'EST :



- Planter des haies, des arbres, des bosquets, des alignements d'arbres sous forme de jeunes plants, composés uniquement d'essences locales, adaptées au territoire ;
- Bénéficier d'un accompagnement technique dans la réalisation d'un projet de plantation : conseil adapté et suivi mais également choix d'essences à implanter correspondant au projet.
- A noter que le travail du sol, la disposition du paillage, l'arrosage ainsi que la réalisation de la plantation, sont à la charge du planteur.
- Bénéficier d'un reste à charge financier réduit, en fonction du linéaire planté.
- Travailler avec des ressources locales : La plupart des plants sont labélisés **Végétal Local** et produits en Ariège, tout comme le paillage de miscanthus, de nos plantations ;
- Soutenir un projet associatif et environnemental pour le territoire de l'Ariège.

## Concrétiser un projet de plantation avec l'Association Haies Ariégeoises :

### CONTACTEZ-NOUS :

- > par mail [haies.ariegeoises@gmail.com](mailto:haies.ariegeoises@gmail.com)
- > et/ou par téléphone : 06.10.07.79.55



- Adhérer à l'association sur 3 ans couvrant l'année de plantation et les deux années de suivi ;
- Réalisation d'une visite projet sur site, envoi d'un compte-rendu accompagné d'un devis et de la convention plantation, à nous retourner signés, accompagnés d'un acompte de 30% de la somme (pour la réservation des plants) ;
- Après réception, nous envoyons un dossier technique complet, listes d'essences incluses, (pour préparer au mieux votre plantation) ;
- Une formation à la plantation organisée par l'association vous est proposée afin de vous montrer les bons gestes pour réussir votre plantation puis récupérer vos plants et fournitures.
- Le solde de la plantation est à nous verser suite à la réception des plants ;
- L'année suivant la plantation : réalisation à minima d'un suivi téléphonique pour vous conseiller pour l'entretien de la plantation ;
- La deuxième année après la plantation : réalisation d'un suivi de la mortalité des plants et remise des regarnis jusqu'à 8% gratuitement.



Sureau noir

**L'Association Haies Ariégeoises, en tant qu'opérateur technique de l'arbre et de la haie champêtre en Ariège, captent des financements dédiés afin de pouvoir proposer un reste à charge réduit aux planteurs.**

Ce reste à charge correspond au prix par mètre linéaire, restant à payer à l'Association, comprenant le plant, le paillage, le conseil technique (avec suivi) et la protection du plant d'arbre.

- Le reste à charge est différent en fonction du linéaire prévu.
- Ce reste à charge peut être réduit via la participation supplémentaires des Communautés de communes Portes d'Ariège Pyrénées et Arize-Lèze.

# Reste à charge plantation 2026 - 2027

Tranches	Linéaires	Tarifs HT	Tarifs TTC
1	50-100m	3,90€	4,68€
2	100-200m	3,40€	4,08€
3	200-400m	2,90€	3,48€
4	400m et +	2,40€	2,88€

ne pas jeter sur la voie publique

Financé par :